

LOU TAMBOURINAÏRE

LE JOURNAL MUNICIPAL DE MONTFURON

Octobre 2024



ÉTÉ 2024 : BILAN EN IMAGES

LA CLOCHE DE L'ÉGLISE, SONNE DE NOUVEAU !

Après 5 ans d'interruption, les travaux effectués sur la partie électrique par les campanistes de Bodet Campanaire, pour un coût de 1810 € environ, ont permis la remise en service de la cloche de l'église. Merci aux donateurs qui vont y contribuer.



Chères Montfuronaises et chers Montfuronais.

Déjà loin de la parenthèse des Jeux olympiques, marquée par la détente, la joie, le patriotisme. Déjà loin de l'agitation politique, des problèmes économiques, écologiques et sécuritaires de la France et de l'Europe ; notre été à Montfuron fut convivial, culturel et festif.

La riche programmation théâtrale, musicale, photographique et cinématographique, a comblé ses habitants et ses visiteurs. Le traditionnel repas champêtre avec son aïoli très réussie a régalé 143 convives.

Le bal a enfiévré les danseurs traditionnels, durant une nuit chaude ; les habits trempés. Le DJ hors-pair, avec ses jeux de lumière laser et l'entraînement des danseuses professionnelles aux couleurs, notamment brésilienne, a déchaîné le public.

Pour la préparation de ces moments magiques, je tiens à remercier les élus, les agents municipaux et les bénévoles qui ont concouru à leurs réussites.

L'été a également finalisé quelques travaux engagés sur la commune :

- La taille des cyprès autour des cours de tennis.
- La mise en place de l'enseigne : « Bienvenue à Montfuron ».
- La remise en fonctionnement de la cloche de l'église.

- L'éclairage de la piste de danse.
- L'installation de composteurs collectifs.
- Les menus travaux de maçonnerie et d'installations diverses à l'école.
- La restauration partielle des voies communales.

Par ailleurs, la rentrée scolaire avec ses 18 élèves si vivants et si beaux nous ont réjouis. Comme tous les ans, la commune renouvelle les aides à la scolarité avec en complément, celles de l'association Les Lys des champs.

Puis d'autres évènements de qualité sont en cours d'organisation d'ici la fin de l'année comme le Marché d'Avant-Noël, le 17 novembre et la Ronde des Crèches provençales.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et belle saison automnale.

Pierre FISCHER /
Maire de montfuron



Mairie de Montfuron - Place de la Mairie - 04110 Montfuron

1

Tél. 04.92.76.41.65 - mairie@village-montfuron.fr - montfuron.dlva.fr - facebook.com/mairiemonfuron

FRANCE : ACTUALITÉS.	
Collectivités	p. 2
VIE COMMUNALE :	
École communale	p. 3
Logements	p. 4
AU VILLAGE :	
DLVAgglo	p. 5
Au fil des saisons	p. 6
Culture	p.12
Festivités	p.15
Revue de Presse !	p.16
Portraits	p.20
CONSEILS	
MUNICIPAUX	p. 7
Numéros utiles	
Commerces, Activités & Artisanat	p.22

MISE EN CAUSE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Le précédent gouvernement (de Gabriel Attal) a mis en cause les collectivités, en annonçant une projection du déficit de 16 milliards d'euros sans communication des modalités de calcul.

Contrairement à la déclaration de Bercy, les collectivités territoriales respectent les règles d'or, n'ayant pas le droit d'être déficitaires - contrairement à l'État - et ont une dette stable depuis 30 ans.

Quant à l'augmentation des dépenses de fonctionnement (sans déficit), elle est due aux mesures imposées par l'État, que ce soit la hausse du point d'indice pour les salaires, les transferts de charge dans le domaine de l'environnement, de la sécurité et à l'inflation générale dont les coûts de l'énergie.

Sous le mandat du président Hollande, les collectivités territoriales ont participé à la réduction de la dette publique avec les baisses drastiques de la DGF (dotation générale de fonctionnement).

Il s'agit d'une manœuvre de détournement de l'opinion des vrais problèmes financiers de l'État.

Alors que la Cour des Comptes blâme sévèrement le gouvernement face à la situation très dégradée des finances publiques ; elle déplore aussi à l'encontre des collectivités territoriales le manque de mécanismes pour limiter leurs dépenses.

Du coup pour assainir les finances publiques, la Cour des Comptes demande que l'effort soit partagé par les collectivités.

Sans commentaire.

Pierre FISCHER /
Maire de montfuron

LE DEVENIR INCERTAIN DES COMMUNES.

SUPPRESSION ENVISAGÉE DE RESSOURCES LOCALES.

Le député M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur du Budget à l'Assemblée Nationale propose une loi pour la suppression des ressources locales, estimant un effet, supposé positif, sur le pouvoir d'achat et sur les situations financières des collectivités locales, différentes les unes par rapport aux autres.

La taxe d'habitation déjà supprimée, ayant pour conséquence qu'aucun locataire ne participe aux charges communales, est désormais supportée par le Budget de l'État, au déficit lourd et à un endettement de 3200 milliards.

La concentration des taxes foncières sur les propriétaires réduisent les marges de manœuvre des élus locaux en capacité d'investissement, à moins de les augmenter au niveau des résidences secondaires (possible jusqu'à 60 %). Les dotations actuelles compensent partiellement les suppressions de la taxe d'habitation calculée sur l'année 2017.

RÉDUCTION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Au Sénat, en juin 2024, une proposition de loi a été discutée, portant sur la réduction du nombre d'élus, conseillers municipaux et d'adjoints, dans les petites communes :

- Diminution de 7 à 5 conseillers, pour les communes de moins de 100 habitants.
- Diminution de 11 à 7 conseillers pour celles de 100 à 499 hab. (soit le cas de Montfuron).

Il convient de se rappeler qu'en cas de constitution de communes nouvelles, la réduction de l'effectif du conseil municipal est très élevée du fait du regroupement.

COMMUNES NOUVELLES.

Dans les 51 propositions de décentralisation du rapport Wœrth, figure une mesure forte, celle de favoriser le regroupement des communes.

CONCLUSION.

Le devenir des communes s'assombrit d'année en année avec la volonté nationale de nous priver de la liberté fiscale et d'éloigner les décisions des citoyens.

Toutes ces perspectives de centralisation doivent être débattues et aboutir à une refonte de la fiscalité.

Pierre FISCHER /

ÉCOLE COMMUNALE

RENTÉE SCOLAIRE LA VIE DE NOTRE ÉCOLE

*Il faut quand même signaler que sur **19 élèves inscrits, 8 viennent de l'extérieur** et que 2 élèves de primaire extérieurs au village vont partir après les vacances de Toussaint et probablement un autre de Montfuron après les vacances de Noël.*

Il restera donc début janvier toujours 10 élèves en maternelle mais seulement 6 en primaire.
Si l'on enlève les 6 élèves extérieurs au village, l'école ne va pas si bien que ça !



Dans la presse !

MONTFURON : UNE RENTÉE DES CLASSES SOUS LE SIGNE DE LA STABILITÉ !

HPI N°37 du 13 au 19 septembre 2024.

La rentrée 2024 s'est parfaitement déroulée à l'école communale de Montfuron sous l'égide de Marjorie la directrice et de son collègue Quentin, qui comme l'an passé officiera le jeudi. Tous les deux seront assistés pour l'école maternelle, d'une agente : Zora, arrivée en cours d'année précédente.

Les effectifs sont stables avec 19 élèves dont une majorité de maternelles (10 enfants) donc 9 au primaire. Ce qui est de bon augure pour l'année qui débute mais aussi pour celles à venir.

Deux projets à signaler. D'une part le maître, Quentin, réitérera « École dehors », un projet pédagogique de classe à l'extérieur, en relation notamment avec la nature. D'autre part, les élèves bénéficieront d'une semaine complète (en 8 séances / demi-journées) de cours de natation, fin octobre ou début novembre pour apprendre à nager, au nouveau Centre-aqualudique de DLVAgglo.

Sylvain D'Apuzzo - HPI / 03-10-2024

SERVICES À LA PERSONNE

INFOS IMPÔTS

En septembre, pensez à faire le point sur l'ensemble des services à la personne ouvrant droit à un crédit d'impôt de 50 %, dans la limite de 12 000 € par an.

Jardinage, bricolage, garde d'enfants, soutien scolaire... Ne ratez pas une occasion d'alléger votre quotidien, sans grever votre portefeuille.

Merci aux bénévoles qui ont accompagné la classe dans cette démarche après avoir suivi une formation au printemps dernier.

Notre école depuis quelques années assure les garderies du matin, du midi et du soir.

Les horaires du matin viennent de changer.

À la demande de certains parents, nous avons avancé l'heure d'ouverture de la garderie à 7 h 30, l'école débutant à 9 h.

Nous avons pu mettre en place ce nouveau système grâce à l'embauche d'un contrat PEC : Sylvie assure la garderie du matin de 7 h 30 à 8 h.

Le matin nous accueillons entre 2 et 4 enfants.

À midi : entre 14 et 15 enfants (Sylvie aide Zora).

Le soir : entre 2 et 4 enfants.

Martine GINESTE /
1^{re} adjointe

CRISE DU LOGEMENT.

Le nombre de permis de construire est toujours en baisse, et au plus bas depuis l'an 2000.

Entre juin 2023 et mai 2024, seulement 127100 permis pour les logements individuels (*maisons et lotissements*) ont été délivrés en 12 mois (*soit 18,4 % de moins sur un an*).

Pour les maisons individuelles, le recul des autorisations est de 24 %. Les logements collectifs ont pour leur part diminués d'un peu plus de 14 %.

Le scénario catastrophe est réel, puisque 26 000 000 de Français attendent l'attribution de logement dont certains depuis plus de cinq ans.

La fédération française du bâtiment parle d'effondrement du secteur de l'habitat. Déjà 25 000 emplois détruits sur le premier trimestre 2024, et si la crise perdure, 300 000 emplois seraient menacés.

Pierre FISCHER /
Maire de montfuron

HABITER À MONTFURON

Péripéties autour du projet de Lotissement...

La France connaît une crise du logement sans précédent : les mises en chantier ont chuté de 24% en 2023 et à ce jour de 23% en 2024.

Montfuron connaît aussi cette crise et c'est l'association Montfuron Avenir qui en est grandement responsable.

Vous avez élu en 2020 le conseil municipal actuel dont le programme prévoyait l'ouverture d'un lotissement à la construction avec des conditions favorables à l'accueil de familles primo accédantes avec enfants.

La commission urbanisme a cherché et trouvé unanimement les meilleures solutions à la portée de nos moyens financiers et dans le cadre des nombreuses contraintes administratives auxquelles nous sommes soumis.

Le conseil municipal approuvait la signature de la promesse de vente de **12 244 m² de terrain communal à la société Axédia**, filiale de Grand Delta Habitat pour qu'elle y aménage **17 lots viabilisés**.

Les lots auront une surface moyenne de 500 m² et le prix de vente prévu à l'époque était de **192 € le m²**, soit un prix d'achat du lot viabilisé de 96 000 euros qui auraient été livrables dès la fin 2023 ou tout début 2024.

Mais l'association Montfuron Avenir a décidé de bloquer ce programme par le moyen de **5 recours gracieux successifs** et depuis le 16 septembre 2024 **un recours contentieux** auprès du tribunal administratif de Marseille.

Résultats : beaucoup de pertes de temps, d'énergie et d'argent pour les élus de la commune.

Si le conseil municipal avait cédé aux pressions de l'association Montfuron Avenir sur de précédents projets structurants, nous n'aurions pas aujourd'hui le parking d'accueil à l'entrée du village ou l'eau potable au robinet toute l'année.

Question : à qui profitent toutes ces démarches d'opposition à l'installation de nouvelles familles à Montfuron ?

Et tant pis pour celles et ceux qui souhaitent construire leur maison dans notre beau village et qui, las d'attendre, s'orientent vers un autre village.

Le maire et le Conseil Municipal, à l'exception de M^{me} Barthélémy

Montfuron en fête !

• **Le Père Noël En Paramoteur !**
Vol et atterrissage du Père Noël en cours de journée.

Dimanche 17 novembre 2024
Marché Noël
d'Avant Noël
Producteurs & artisans locaux

à partir de **9h** sur la place du village

• Restauration rapide sur place & Vin chaud
• Animations gratuites tout le long de la journée.

Pas de DAB sur place.

Une manifestation organisée par **Les Lys des Champs** avec la **Commune de Montfuron**.

Sources Photos internet - Droits Réservés

DOSSIER “DÉCHETS”

Les dernières mesures concernant la collecte, le tri et le compostage, à Montfuron et sur le territoire de DLVAgglo.

PASSAGE EN TOUT PAV

Depuis 2023, DLVAgglo expérimente le développement du nombre de PAV sur les communes de moins de 500 habitants pour envisager un passage en « **Tout PAV** », « **Tout Point d'Apport Volontaire – Tous flux** ».

Cela consiste à regrouper sur des points identifiés et pertinents, tous les types de déchets en colonnes aériennes :

- **Ordures ménagères résiduelles (actuellement en bac),**
- **Emballages et Papiers,**
- **Verre.**

Ce mode de collecte présente de nombreux avantages, qui vont dans le sens de la politique menée par DLVAgglo, à savoir : **jeter moins, trier plus et mieux, améliorer le service aux habitants dans un espace public de qualité et moderniser le traitement des déchets.**

En effet, contrairement à la collecte en porte-à-porte, le passage en tout PAV est plus :

- **Écologique.** Les trajets camions se concentrent sur des points de collecte précis. Les camions circulent moins et collectent plus, ce qui réduit significativement l'empreinte écologique de la collecte des déchets.
- **Pratique :** Les PAV sont placés à des endroits stratégiques et en libre accès, 24h/24 et 7j/7.
- **Sécuritaire :** La collecte en PAV réduit les risques pour les agents de collecte d'être en contact avec des déchets dangereux ou potentiellement contaminés, mais également les risques de blessures en manipulant les sacs poubelles individuels.
- **Économique :** Elle permet de réduire les coûts liés à la collecte des déchets, notamment en termes de main-d'œuvre, de carburant et de maintenance des camions de collecte. De plus, l'augmentation du tri réalisé par le passage en tout PAV entraîne mécaniquement une baisse des coûts liés à l'enfouissement des ordures ménagères résiduelles.



Ce nouveau mode de collecte s'organise en étroite collaboration avec les communes concernées et s'accompagne d'un volet de concertation avec la population. **À Montfuron, une réunion publique à ce sujet sera organisée prochainement.**

COMPOSTEURS PARTAGÉS :

DLVAgglo poursuit le déploiement de composteurs partagés dans ses communes. On dénombre désormais pas moins de **11 communes équipées** depuis l'inauguration du site de compostage partagé de Montfuron, et ce n'est que le début !

Le compostage partagé offre une solution de proximité aux foyers ne pouvant pas composter chez eux. Au-delà de simplement réduire la quantité de déchets collectés par la collectivité et qui seront par la suite enfouis, composter sur un site de compostage partagé c'est également rencontrer ses voisins autour d'une action citoyenne et contribuer à une vie de quartier responsable et conviviale.

Chaque site est composé de 3 bacs, ayant chacun sa fonction :

- Un bac pour stocker la **matière sèche** (broyat) ;
- Un bac pour déposer ses **biodéchets** et les mélanger avec la matière sèche (respectivement 2/3 de biodéchets pour 1/3 de matière sèche) ;
- Un bac pour **laisser mûrir le compost.**

Les habitants déposent leur biodéchets dans le bac d'apport et ajoutent à chaque dépôt le broyat de bois mis à disposition. Le compost produit est ensuite partagé avec les habitants et utilisé également pour garnir les espaces verts de la commune.

Vous souhaitez vous joindre à la dizaine de foyers qui compostent déjà sur ce site ? Alors rendez-vous dans votre mairie pour récupérer votre bio-seau et un guide du bon composteur !



.../...

Direction de la communication /
DLVAgglo

OCTOBRE ROSE

« Énormes, minuscules, galbés, vos seins sont parfaits, tant qu'ils sont en bonne santé. »

C'est l'accroche choisi par la ligue contre le cancer pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

C'est l'objectif de la campagne d'information et d'animations du mois d'octobre 2024, comme tous les ans depuis 1993.



Le cancer du sein représente près d'un tiers des cancers féminins et son pronostic est amélioré par la précocité de son diagnostic.

C'est pourquoi, malgré les peurs qui peuvent nous freiner (*douleurs ou résultats de l'examen, pudeur...*) ou l'absence de symptôme, il est recommandé d'effectuer, 1 fois par an dès 25 ans ou sur signe d'appel, une consultation gynécologique chez une sage-femme ou un médecin. Ce rendez-vous pourra être également l'occasion de faire le point sur la contraception, le suivi du frottis, le confort intime ou urinaire ...

À tout âge, l'autopalpation et l'observation régulières des seins sont un moyen de se connaître et de percevoir « quelque chose de différent » qui doit amener à consulter sans attendre.

Dès 50 ans, l'assurance maladie envoie un courrier tous les 2 ans (*maintenant parfois dématérialisé, à l'instar de celui pour le cancer du col de l'utérus et du côlon*) pour le dépistage organisé par mammographie.

Après 75 ans, le dépistage organisé n'est plus systématique mais il ne faut pas hésiter à consulter sans attendre en cas de doute ou de besoin.

Source : www.ligue-cancer.net/octobre-rose

Alexandra Cabiran /
Sage-femme &
Conseillère municipale #

.../...

SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI



Pleinement engagée dans la gestion des déchets et soucieuse de développer un territoire éco-responsable, DLV Agglo a fait le choix de mener une politique incitative en faveur du tri.

C'est pourquoi, depuis le 1^{er} septembre 2024, les emballages et les papiers sont collectés dans le bac ou la colonne jaune.

Cela signifie que plusieurs types de matériaux recyclables seront collectés par le même véhicule.

Ce nouveau mode de collecte, en multi-matériaux, facilite le geste de tri, permettant d'augmenter en moyenne de 20 % les déchets triés.

Jusqu'au 31 octobre 2024, les colonnes bleues vont progressivement disparaître jusqu'à être totalement remplacées par des colonnes jaunes.

Ensemble, réduisons nos déchets !

Direction de la communication /
DLV Agglo

AU FIL DES SAISONS

VELOUTÉ POTIRON ET BASILIC

Ingrédients :

- 1 potiron {courge, citrouille, butternut, potimarron, courge de Nice...}
- huile d'olive.
- 2 gros oignons.
- 1 pincée de curry.
- coriandre frais {ou pas}.
- poivre.
- clous de girofle.
- sel.
- 20cl environ de crème fleurette.
- un bouquet de basilic vert ou rouge.

Préparation :

Ouvrir et vider le potiron, réserver quelques graines et couper la chair en gros morceaux.

Peler et hacher les oignons, les faire revenir dans l'huile d'olive, ajouter la chair de potiron dans le faitout avec les épices dans une mousseline.

Ajouter le basilic tranché {en réserver 2 ou 3 feuilles pour la décoration}.

Faites cuire une vingtaine de minute et mixer avec la crème. Faites griller les graines à sec.

Servir le velouté dans la peau du potiron garnir avec les graines grillées et quelques feuilles de basilic.

Bon appétit et joyeux Halloween !

Sophie BARTHÉLÉMY /
Conseillère municipale



HALLOWEEN

« PENSE BÊTE »

Le soir d'Halloween, jeudi 31 octobre, prévoyez des friandises à distribuer aux enfants qui passeront !!

Ces derniers seront sous la responsabilité de leurs parents.

Alexandra Cabiran /
Conseillère municipale

CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez désormais l'intégralité des comptes-rendus de nos conseils municipaux sur notre wite web : montfuron.dlva.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2023

1) honoraires d'avocats suite aux contentieux : enveloppe de 12 000 €

Mme M. Gineste, adjt au Maire expose au CM que la commune devant se défendre suite à des contentieux, il convient de voter une enveloppe plus importante que celle (3000 €) inscrite au budget 2024. Notre assureur Groupama, nous versera ultérieurement une somme correspondante au contrat souscrit pour chaque dossier défendu en justice par un avocat.

1) L'affaire G. Morenas, litige au sujet d'une voie communale, qui fait appel en cassation. Les honoraires de M^e Lesourd, l'avocat choisi par M. le Maire ont été négociés à 3 000 €.

Le CM après délibération & à l'unanimité décide de :

- D'accepter l'engagement de la commune à régler ces honoraires jusqu'à 3 000 €.
- De présenter une DM ultérieurement en CM si besoin.

2) Le recours contentieux d'un collectif, contre une délibération relative à la promesse de vente pour le projet du lotissement « Les Maisons du Verger », pour défendre les intérêts de la commune. Les honoraires de M^e Gouard-Robert, l'avocat choisi par M. le Maire sont estimés à 3 000 €. M. le Maire demande à l'élue à l'origine de ce recours de sortir de la salle de conseil, ne pouvant être « juge et partie ».

Le CM après délibération par 10 voix pour et 1 exclu de décision décide de :

- D'accepter l'engagement de la commune à régler ces honoraires jusqu'à 3 000 €.
- De présenter une DM ultérieurement en CM si besoin.

3) Recours gracieux engagé par l'association Montfuron-Avenir, M^{me} S. Barthelemy, M. D. Lieutier, M^{me} F.Lize-Lieutier, M^{me} C. & G. Pfennig, M. G. Bertrand, contre le Permis d'Aménager dans le cadre de la vente du terrain pour le projet du lotissement « Les maisons du Verger ». (...) Les honoraires de l'avocat-conseil spécialisé sont estimés à environ 3 000 €. M. le Maire demande aux élus à l'origine de ce recours de sortir, ne pouvant être « juge et partie ».

Le CM après délibération par 8 voix pour et 3 exclus de décision décide de :

- D'accepter l'engagement de la commune à régler ces honoraires jusqu'à 3 000 €.
- De présenter une DM ultérieurement en CM si besoin.

4) Affaire LOTH, litige au sujet d'un incendie accidentel lors de l'été 2022. Le reconnu responsable bloquant le déroulement de la procédure d'indemnisation (dommages et intérêts) s'élevant à 6 000 € (...). M. le Maire a demandé à M^e Berguet de défendre ce dossier (pour 3 000 € env.).

Le CM après délibération & à l'unanimité décide de :

- D'accepter l'engagement de la commune à régler ces honoraires jusqu'à 3 000 €.

2) Avis a rendre : entretien pluriannuel des cours d'eau en gestion propre

M. G. Guillot, adjt au Maire, expose au CM la nécessité de se prononcer sur la déclaration d'intérêt général et l'autorisation environnementale du projet du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau en gestion propre et enquête publique sur notre territoire communal. Une enquête publique a lieu du 13 mai 2024 au 14 juin 2024. L'opération est portée par la DLVAgglo pour notre commune au titre de la GEMAPI.

Le CM après délibération & à l'unanimité :

- Donne un avis favorable au projet de programme pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau.
- Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

3) Installation d'un parc photovoltaïque au Rocher / Mise en compatibilité du PLU : bilan de la concertation du public

M. G. Guillot, adjt au Maire, rappelle au CM que la commune a décidé, de lancer une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU), afin de permettre la réalisation d'un parc photovoltaïque au lieu-dit « Le Rocher ».

Le CM après délibération & à l'unanimité décide :

- D'approuver le bilan de la concertation.
- De préciser qu'une enquête publique sera menée.
- De préciser que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie.

4) Annulation de la délibération concernant le «Parc agriphotovoltaïque»

5) Nouvelle délibération : «Parc photovoltaïque au sol compatible avec l'agriculture»

M. G. Guillot, adjt au Maire, expose au CM que suite à une réunion concernant notre projet de parc photovoltaïque, en sous-préfecture de Forcalquier (...) nous avons appris que les termes de « agriphotovoltaïque ou agri-voltaïque » recouvrent des caractéristiques très précises que

notre projet au lieu-dit « Le Rocher » ne remplit pas. Il convient que nous remplacions désormais les termes « agriphotovoltaïque ou agri-voltaïque » par l'expression de « Parc photovoltaïque d'agri-compatible ».

Le CM après délibération & à l'unanimité décide :

- D'approuver l'annulation de la DE_2024_007.
- D'approuver le remplacement du terme « agriphotovoltaïque ou agri-voltaïque » par l'expression « Parc photovoltaïque d'agri compatible ».
- D'approuver le remplacement de la DE_2024_007.

6) Avenant de la promesse de vente des «maisons du verger»

La promesse de vente approuvée le 8 juin 2023 avait déjà été approuvée une première fois le 20 décembre 2022 ; afin de vendre à Axedia le terrain faisant l'objet de l'OAP sud du PLU pour y réaliser un lotissement de 17 lots viabilisés.

Un 1^{er} recours gracieux contre cette délibération a amené le CM à approuver une nouvelle fois cette délibération (...) Un 2^e recours gracieux daté du 20 avril 2023 et rejeté par délibération du CM le 8 juin 2023, reproche au CM d'avoir approuvé la promesse de vente sans remise préalable ni lecture. Un 3^e recours attaque ces décisions du CM pour excès de pouvoir, déposé au tribunal administratif de Marseille qui statuera sur ce recours.

Aujourd'hui, compte tenu des retards générés par ces recours il convient d'apporter un avenant à cette promesse de vente concernant les délais fixés dans la promesse initiale. (...) Le prix de vente ferme et définitif est de 470 000 € qui sera converti pour partie en l'obligation de remise d'un terrain aménagé et viabilisé formant le lot numéro 6 prêt à bâtir d'une surface de 492 m² au prix de 100€ HT le mètre carré, soit 49 200 € HT. La somme qui sera versée lors de la signature de l'acte authentique sera donc 420 800 €. (...) La signature de l'acte de vente devra intervenir au plus tard le 31 octobre 2025. La pré-commercialisation commencera dès que les recours seront purgés (au plus tard le 31 octobre 2025). Le délai de livraison et désormais fixé au 31 juillet 2026. (...).

Au vu de ces éléments et après discussion l'ensemble du texte présenté est retenu. Le CM après délibération (10 voix pour & 1 contre) décide :

- D'approuver l'ensemble de l'avenant présenté.
- D'autoriser M. G. Guillot ou M. le maire à le signer par-devers M^{re} P. Saccoccio.

7) Cession du chemin des Granges à la commune

M. G. Guillot, adjt au Maire, expose au CM la proposition de délibération suivante : Cession à la commune du chemin des Granges, chemin situé partiellement sur des parcelles privées appartenant à 3 propriétaires différents ; et qu'il convient de régulariser la situation et d'acquiescer cette voirie. (...)

M. le Maire demande aux élus M. G Guillot Gérard et M. F.Sauvecanne, lesquels sont propriétaires du chemin, de sortir, ne pouvant être « juge et partie ».

Le CM après délibération, par 9 voix pour et 2 exclus, décide :

- *D'approuver l'acquisition, à l'euro symbolique non recouvrable (...) la partie privée du chemin des Granges (5 200 m² env.), les frais de géomètre étant à la charge des propriétaires et les frais d'acte à la charge de la commune ; ainsi que de la parcelle de 170 m² env. destinée à accueillir les colonnes de tri.*
- *De les classer dans le domaine public communal.*
- *D'approuver la dépense correspondant aux frais notariés (M^{re} C. Leduc - 600 € env.).*
- *D'autoriser M. le maire à signer l'acte notarié et tous documents nécessaires.*

8) Choix des PAV en semi-enterrés ou aériens / colonnes de tri extérieures au village

9) Choix du lieu des composteurs collectifs

M. G. Guillot, adjt. & M. le maire exposent au CM que la proposition de délibération « Choix des Points d'Apports Volontaires en semi-enterrés ou aériens et leurs emplacements – Colonnes de tri extérieures au village » est reportée(...); mais que l'emplacement des composteurs collectifs partagés a été déplacé devant les toilettes publics pour les éloigner des jeux d'enfants et du voisinage.

Le CM après délibération & à l'unanimité :

- *Approuve à l'unanimité l'emplacement des composteurs collectifs partagés.*

10) Tarification / facturation garderie & location, transport, caution

M^{me} M. Gineste informe le CM qu'il convient de définir un tarif supplémentaire et d'ajouter la location des chaises et des tables...

De plus, il convient de décider concernant la garderie, si lorsque les repas sont pris à l'extérieur de l'établissement scolaire, doivent-ils être considérés comme des frais de garderie et facturés ?

Le CM après délibération & à l'unanimité :

- *Fixer les tarifs pour la location de chaises et de tables, comme suit à compter du 25 juin 2024.*

Dénominations		Tarifs
Location de matériel	Chaises	0.50 €
	Tables	2.00 €
	Caution	200.00 €
	Transport par la commune	50.00 €

- *Ne pas facturer des frais de garderie lorsque les enfants prennent leur repas à l'extérieur de l'établissement scolaire puisque la situation ne permet pas aux parents de choisir s'ils souhaitent récupérer leur enfant à la pause déjeuner ou non.*

11) Avis à rendre : DDT / Prélèvement d'eau / Vaucluse

M. G. Guillot, adjt. expose au CM la nécessité de rendre à la DDT sur la demande d'autorisation environnementale pour le prélèvement d'eau à destination des usages agricoles de l'organisme unique de gestion collective (OUGC) de Vaucluse.

- *Face à de nombreuses questions et d'incompréhensions, il a été décidé de surseoir au délibéré et de réexaminer ultérieurement cette demande d'autorisation environnementale.*

12) DM / Investissement -

Dépenses imprévues (vol)

13) DM / Amortissements 2024

Les dépenses imprévues suite au vol de l'outillage n'excède pas les 7000 € qui ont été prévus au Budget 2024 au C2188. De ce fait, nous annulons cette délibération.

Selon le tableau des amortissements du budget 2024, la ligne budgétaire prévue permet d'absorber les amortissements du nouvel outillage.

Le CM après délibération & à l'unanimité :

- *D'accepter ces dotations aux amortissements au compte C 28188.*

14) Adhésion au service intercommunal de paies informatisées

Le Maire indique que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-de-Haute-Provence (...) peut nous fournir a paie des agents mais aussi la déclaration des charges sociales et les imprimés correspondants ; ce qui - compte-tenu du temps passé par la secrétaire à confectionner les paies - représenterait une économie non négligeable (...) et permettrait d'éviter des erreurs et incohérences (...).

Le CM après délibération & à l'unanimité décide :

- *D'adhérer à ce service intercommunal de paies informatisées.*
- *De verser un droit d'adhésion de 15 €/pers.*
- *De payer un forfait annuel de 110 €/pers. révisable (...).*
- *D'autoriser le maire à signer la convention.*
- *D'inscrire ces dépenses au budget 2024 et suivants. (...).*

15) Financement de l'hôpital de Manosque proposé par M. Galtier

M. le Maire présente le projet de délibération du financement de l'hôpital proposé par le Président de DLVAgglo et en fait lecture complète ; suite au débat les élus ne comprennent pas qu'intercommunalité et commune doivent participer à ce financement, n'ayant aucune compétence en matière de santé (...).

En conséquence, le CM :

- *Décide de surseoir cette délibération.*

Compte-rendu intégral en ligne sur : montfuron.dlva.fr/wp-content/uploads/sites/9/2024/10/CR-24-06-24.pdf

INFOS DIVERSES CM DU 24 / 06 / 2024

1) Contrat CDD – M^{me} BaaliZora

Le maire propose la reconduction du contrat de Madame BAALI Zora pour l'année scolaire prochaine en raison de la reconnaissance de son travail actuel auprès des enfants.

2) Grande collecte solidaire de téléphones du 5 juin au 15 juillet 2024

DLVA s'est associé à Eco Système à l'occasion d'une collecte solidaire de téléphones du 05/06 au 15/07.

Cette opération vise à collecter des téléphones en fonction ou non pour les remettre en état ou les recycler.

Les téléphones sont collectés dans l'ensemble de déchetterie du territoire et pour Montfuron il s'agit de Pierrevet.

Cette information étant transmise nous l'affichons sur le panneau habituel.

3) L'essentiel du Projet « CHARTE 2025-2040 »

M. D'Apuzo a présenté le projet dans ces grandes lignes et prochainement nous devrons en commission et au conseil municipal décider de notre adhésion ou pas de cette charte.

4) Signalétique à l'entrée du village « Bienvenue à Montfuron »

Prochainement, cet investissement de signalétique en fer forgé sera mis en place sur le mur en pierre sèche de la nouvelle citerne DFCI.

5) Explication M57 Art.L2323-1

Suite à la demande de Madame Sophie BARTHÉLEMY concernant selon ses dires que dans le cadre de la présentation du Budget en M57, il serait obligatoire de présenter une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles à joindre au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux (article L23-13 du CGCT). Cet article précise que les budgets de la commune restent déposés à la mairie et que le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tous moyen de publicité au choix du Maire.

Sans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires sont assortis en annexe :

1. de données synthétique sur la situation financière de la commune,
2. De liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions,
3. De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune
4. Etc...

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2024

En ce qui concernant les communes de moins de 3 500 habitants, il n'y aucune obligation d'accompagner le budget d'une note brève et synthétique. Ceci nous a été confirmé par notre conseil juridique la Banque des Territoires.

Il est à remarquer que les communes, demeurant dans la nomenclature M14 restant en possibilité d'application jusqu'en 2026, n'impose pas cette obligation qui est proposé dans la M57 à partir de 2026 semble-t-il.

De plus, le service du contrôle de la légalité n'a pas retoqué notre délibération à propos du vote du budget 2024.

6) Dépôt de plainte – Vol de l'outillage

M. le Maire précise qu'une deuxième procédure de plainte a été déposée le vendredi 7 juin avec constitution de partie civile en énumérant l'ensemble du matériel volé en précisant les prix du neuf et d'occasion afin de transmettre ce document à notre assureur.

8) Fonds européens – Communes rurales

Il est précisé par M. le Maire qu'il existe 26 fonds européens et que dans le FEDER 2023-2027 sur une enveloppe globale de 9 000 000 000 € qui est fléché à 400 000 000 € vers le rural alors que la population rurale européenne représente 30 %.

9) Assurance d'utilisation du tracteur communal

Nous avons donné l'autorisation à M. Renoult d'utiliser le tracteur communal pour des travaux communaux en raison de l'absence d'un agent technique suite à une longue maladie.

M. Renoult est assuré car en tant que bénévole, il bénéficie de la garantie de la responsabilité générale du contrat VILLASUR dixit le conseiller GROUPAMA.

10) Questions Diverses

M. Sylvain D'Apuzzo nous a présenté le choix entre deux toboggans. Le choix est acté et nous prévoyons le montage par le vendeur (l'entreprise) et également si possible un sol caoutchouté.

1) Approbation de la modification des statuts de DLVAgglo

M. le Maire a présenté le texte complet des statuts de la Communauté d'Agglomération avec les propositions de modifications qui ont été demandés par le Pdt de DLVAgglo ; et discute avec les élus de 3 modifications essentielles :

- 1) La décision de l'intérêt communautaire d'un projet n'est plus cadrée ; le conseil communautaire pouvant en décider à tout moment.**
- 2) Dans les compétences facultatives a été introduit : « construction, aménagement, entretien et de la gestion d'équipement culturel et sportif d'intérêt communautaire. Jusqu'à présent l'agglomération n'a pas la compétence de l'aspect sportif.**
- 3) Pour le développement culturel, il est noté : création, gestion et animation de projets ou d'actions de développement culturel d'intérêt communautaire ; ce qui subordonne les projets culturels à la décision du conseil communautaire... Quant aux financements, il ne porteront plus que sur les grands événements ; supprimant pour les villages la programmation musicale ou théâtrale « des Estivales ».**

Le Conseil Communautaire ayant voté contre ces modifications, le CM après délibération & à l'unanimité décide de :

- S'opposer à cette modification des statuts de DLVAgglo.

2) Avis à rendre : participation financière aux travaux d'extension de l'hôpital de Manosque

M. le Maire présente le projet de financement de l'hôpital proposé par le Pdt de DLVAgglo et la participation financière de DLVAgglo : 15 €/hab. pour Manosque, 10 €/hab. pour les communes, 1 000 000 € pour DLVAgglo.

Le projet d'investissement prévu consiste à la construction d'un bâtiment (extension de 1 700 m²) pour :

- 8 à 12 lits de soin palliatifs (8 existent déjà) ;
- Des salles de formations (issues de l'Institut de formation des infirmiers de Digne) d'auxiliaires de puériculture, d'infirmiers, d'aides-soignants, de préparateurs en pharmacie...

L'investissement serait de 6,4 Millions € H.T et M. Galtier maire de Manosque, Pdt de DLVAgglo et Pdt du Conseil de surveillance de l'hôpital nous propose le modèle suivant :

- DLVAgglo : 1 000 000 €
- Manosque : 300 000 €
- Autre communes de DLVAgglo : 400 000 €
- Département : 1 000 000 € (Non voté)
- Région : ?
- ARS : 2 400 000 €

Les patients des communautés de Mane et de Forcalquier et de 7 communes du Var viennent aussi à l'hôpital de Manosque : leurs contributions ne sont pas prises en compte.

Si la Loi 3 DS propose aux collectivités territoriales d'intervenir financièrement, la Santé relève de l'État malgré sa volonté de se désengager au détriment des collectivités et des communes.

De plus le service des urgences fonctionne mal et des travaux nécessaires mais coûteux ont été entrepris à Forcalquier, à Banon, à Riez ; alors que l'hôpital est déficitaire chaque année, que son Directeur quitte son poste en octobre 2024 et que depuis 20 ans, il est demandé

10 lits de réanimation. Le personnel de l'hôpital s'inquiète des décisions de gouvernance.

M. le maire a demandé en conférence des maires un audit de la situation financière de l'hôpital qu'il veut accueillant efficace et doté de chirurgiens et soignants compétents.

Il ajoute que l'équilibre financier aurait dû être réalisé après le regroupement de l'EHPAD de Banon et que l'hôpital de Forcalquier divisé en EHPAD et en service de rééducation fonctionne bien suite aux investissements importants qui ont été réalisés. Par contre l'EHPAD à Banon, vétuste et ancien nécessite une restauration d'environ 14 000 000 €.

Le CM après discussion et délibération & à l'unanimité décide de :

- S'opposer au financement de ce projet ; estimant que DLVAgglo n'a pas la compétence santé et que les collectivités territoriales n'ont pas à contribuer financièrement à cet investissement coûteux et n'en percevant pas suffisamment l'utilité ; préférant prioriser le financement des urgences qui ne sont plus assurées de manière régulière.
- S'interroger : comment un hôpital peut-il fonctionner sans urgence ?

3) Convention d'adhésion au service de la protection des données mutualisé du Centre de Gestion du 04 (CDG)

M^{me} M. Gineste, adjt. expose au CM qu'AGEDI, notre éditeur logiciels métiers, nous informe de la résiliation de la mutualisation du service de DPO au 31 décembre 2024. Interrogé le CDG 04, nous informe d'une convention en cours de signature avec le CDG 05 pour cette mutualisation.

En conséquence, le conseil municipal décide :

- Surseoir cette délibération dans l'attente d'un modèle de délibération et de convention du CDG 04.

4) Renouvellement du contrat PEC de l'agent de service de l'école pour une durée de 6 mois

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ; M^{me} M. Gineste, adjt. fait savoir qu'en l'absence pour des raisons médicales, de M^{me} C. Pelt, ATSEM pour notre commune, il convient de renouveler l'emploi aidé CUI-PEC proposé par CAP Emploi.

Elle rappelle que la mise en œuvre du Parcours Emploi Compétences repose sur le triptyque emploi-formation-

accompagnement (...) avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail ; et que ce dispositif prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat (subvention de 60 % du salaire brut du SMIC). Ce contrat de travail de droit privé bénéficie des exonérations de charges (...). D'une durée hebdo. de 30 h, la rémunération du contrat est au moins égale au SMIC et sa durée du renouvellement est de 6 mois seulement soit du 8 octobre 2024 jusqu'au 7 avril 2025. M^{me} M. Gineste propose donc de renouveler l'emploi de Madame Zora BAALI dans le cadre du PEC (...).

Le CM après délibération & à l'unanimité décide de :

- Renouveler le poste de l'agent Zora BAALI, dans le cadre du dispositif du PEC, pour 6 mois (du 8 oct. 2024 au 7 avril 2025), 30 heures hebdo (annualisés selon besoins) à 1 514.50 € Brut/mois.
- Autoriser M. le maire à signer tous documents nécessaires.
- Autoriser M. le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires.
- De prévoir à cette fin des crédits au budget.

5) Recrutement d'un agent technique contractuel de remplacement (absence maladie) en CDD renouvelable

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ; M. le Maire fait savoir qu'en l'absence de M. L. Olivier pour des raisons médicales, nous devons recruter, en CDD, à temps partiel, soit 25 heures et 30 minutes, un agent technique territorial, 1^{er} échelon, pour une période de 3 mois, du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024. La rémunération sera au grade d'Adjoint Technique-ATT / IB : 367 et IM : 366.

Le CM après délibération & à l'unanimité décide de :

- Autoriser le Maire à recruter cet agent contractuel (...).
- Prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.
- Autoriser M. le maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6) Révision des indemnités de fonction des élus

M. le Maire donne lecture au conseil municipal des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes ; et rappelle qu'il a été voté le 23/11/21 (...), la révision à la baisse des indemnités des élus.

Compte tenu du nombre d'adjoints (...), de la suppression du poste de conseiller délégué (...) et de l'importance du travail réalisé par les adjoints et le Maire, (...) considérant que la commune de Montfuron compte 234 habitants (...); à la demande de M. le Maire, il est proposé de mettre au niveau des plafonds, les indemnités comme suit :

INDEMNITÉS	Actuelles	Futures	Écarts	Dont Charges Communales
Les Élus	Brut			+ 6,90 %
Le Maire	792,51 €	1 048,18 €	255,67 €	72,32 €
1^{er} adjoint	263,90 €	406,94 €	143,04 €	28,08 €
2^e adjoint	263,90 €	406,94 €	143,04 €	28,08 €
3^e adjoint	263,90 €	406,94 €	143,04 €	28,08 €
Délégué communal	158,26 €			
Totaux / Mois	1 584,21 €	2 269,00 €	684,79 €	156,56 €
Totaux / Trimestre			2 054,37 €	469,68 €
Totaux / annuels	19 960,08 €	27 228,00 €	7 267,92 €	1 878,73 €
Total supplémentaire sur le Budget 2024			2 524,05 €	
65311 - Total dépenses sur le Budget 2024			22 484,13 €	

Le CM après délibération & à l'unanimité décide de :

- De fixer les montants des indemnités de fonctions stipulées au-dessus.
- Que les indemnités seront versées mensuellement.

7) Dons faits a la commune

Étant donné que notre commune de Montfuron, qui compte 234 habitants, a récemment reçu plusieurs dons (M. S. Saquet : 200€ {chèque} / M. Y. Ricavy : 300€ {chèque} / Visiteurs du moulin et du jardin à papillons : 100 € {espèces}) destinés à soutenir les projets et initiatives locales, le CM a souhaité se prononcer sur l'acceptation de ces dons.

Considérant, que ces contributions financières montrent l'engagement et la solidarité des donateurs envers notre commune et que l'acceptation de ces dons est en conformité avec les dispositions légales (...) le CM après délibération & à l'unanimité décide :

- D'accepter les dons énumérés et par lesquels ont été faits à la commune, soit un montant total de 600€.
- D'habiliter le Maire à porter ces montants en recettes au budget de la commune.
- De remercier chaleureusement tous les donateurs.

8) Création d'un poste pour le recrutement a temps partiel d'un Agent Polyvalent en contrat PEC

M^{me} M. Gineste, adjt. rappelle que la mise en œuvre du Parcours Emploi Compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement (...) avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail ; et que ce dispositif prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat.

Ce contrat de travail de droit privé bénéficie des exonérations de charges (...). D'une durée hebdomadaire de 20 h, la rémunération du contrat est au moins égale au SMIC et sa durée est de 12 mois.

M^{me} M. Gineste propose de créer 1 emploi dans le cadre du PEC (...).

Le CM après délibération & à l'unanimité décide de :

- Créer 1 poste dans le cadre du dispositif du PEC, pour 12 mois, 20 heures hebdo (annualisés selon besoins) dans la limite de la valeur du SMIC.
- Autoriser M. le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires.

9) Suppression du programme 2025 de coupe bois ONF d'une surface retenue de 3,25 ha pour la parcelle c 04 de la forêt communale

M. le Maire informe les élus, d'une rencontre avec l'agent de l'ONF au sujet d'un programme en 2025 de coupe bois d'une surface retenue de 3.25 ha pour la parcelle C 04.

Après concertation entre M. Gérard Guillot, adjt. et M. Cyril Chaumet de l'ONF, au vu du capital sur pied insuffisant sur l'ensemble de la parcelle C 04, il convient de décider de la suppression de l'état d'assiette 2025 de l'unité de gestion 4_0a.

Le CM après délibération & à l'unanimité décide de :

- De la suppression de l'état d'assiette 2025 de l'unité de gestion 4_0a de la forêt communale.
- D'autoriser M. le Maire à signer tous documents utiles à cette affaire.

10) Fixation du montant de la participation financière de la commune, accordée aux Agents en matière de Prévoyance (obligatoire à compter du 01/01/2025)

M^{me} M. Gineste, adjt. explique qu'en l'absence d'information concernant les différents contrats de Prévoyance, il est difficile de se prononcer sur cette participation financière.

En conséquence, le conseil municipal décide de surseoir cette délibération dans l'attente de plus amples informations lesquelles seront présentées lors d'une réunion, organisée par le CDG 04, le 18 septembre 2024.

11) Révision annuelle du loyer de maison de village communale

Le CM examine la question de la révision annuelle du loyer de la maison de village communale située au 4 rue du Grande. Cette maison est actuellement louée à des particuliers et fait partie du patrimoine immobilier de la commune.

M^{me} M. Gineste, adjt. expose aux élus que le dernier indice de référence des loyers (IRL) a été publié par l'INSEE le 18 juillet 2024. Il s'agit de l'IRL du 2^e trimestre 2024. Il est en hausse (+3,26 %) par rapport à l'IRL du 2^e trimestre 2023.

Considérant :

- *Que la commune a engagé un processus régulier de révision des loyers (...).*
- *Que la dernière révision des loyers a eu lieu le 1^{er} Octobre 2020, et qu'une révision annuelle est prévue.*
- *Que l'évolution de l'IRL sur la période de T2 2024 a été constatée ce qui peut justifier un ajustement du loyer.*
- *Que le loyer actuel s'élève à 674€94 et qu'il conviendrait de l'augmenter de 21€99 (selon le calcul suivant : $674€94 \times 145,17 / 140,59 = 696€93$).*

L'augmentation en 2024 pourrait être de 21€99/mois soit 263€88/an.

Cependant, la maison de village communale présente des problèmes d'infiltrations d'humidité. De plus, il est nécessaire de réaliser des travaux de réhabilitation énergétique de ce logement. La commune a déposé une demande de subvention auprès de la Région et la réponse est attendue courant octobre 2024. Des travaux sont prévus dès l'attribution de la subvention. Il ne peut donc être envisagé pour le moment une augmentation du loyer de cette habitation.

Au vu de ces éléments, le CM après délibération & à l'unanimité décide de :

- *Maintenir le loyer à 674€94 jusqu'en octobre 2025.*

Compte-rendu intégral en ligne sur :

montfuron.dlva.fr/wp-content/uploads/sites/9/2024/10/CR-09-09-24.pdf

INFOS DIVERSES CM DU 09 / 09 / 2024

1 Etat de santé de nos agents : Chr. PELT et L. OLIVIER

Le maire précise que les renseignements pris auprès des deux personnes malades n'ont pas d'évolution favorable pour l'instant.

2 Réunion informelle sur les réformes administratives de l'Association des Maires du 04

Un courriel a été adressé au Président de l'Association des Maires précisant qu'il faudrait simplifier les tâches des élus et des agents administratifs dans les collectivités locales car :

1. *Une multitude de réunions ne fait pas avancer les réformes, nous sommes confrontés au carcan des normes, à la profusion des lois, à leur manque de clarté et donc d'interprétations diverses.*

2. *En ce qui concerne les énergies renouvelables, les décrets d'application sont trop complexes et nous perdons beaucoup de temps, tant au niveau de l'administration départementale qu'au niveau des maires et des élus.*

3. *En matière d'habitat, nous connaissons une pénurie de logements par rapport aux demandes et il est anormal que des associations ou des privés puissent bloquer des projets de construction d'habitats et de lotissements alors que les élus d'une commune ont été désignés pour exercer leur mandat qui consiste à servir l'intérêt général.*

3 Bilan des animations culturelles et festives de l'été 2024 à Montfuron

Le constat général est très satisfaisant. Les animations culturelles et festives ont été nombreuses et ont séduites l'ensemble des spectateurs. Lors de la fête du village, 140 aïolis ont été servis au repas champêtre et le bilan financier reste positif.

La 6^e rencontre photographique a reçu 740 visiteurs qui ont su apprécier la qualité des photos et les explications données par les photographes exposants. Nous avons reçu les félicitations de notre Président de Région pour cette magnifique exposition.

4 Réunion de la commission de communication le 04/09 : Préparation du journal pour une parution début octobre 2024

M. Sylvain D'Apuzzo a réuni les membres de cette commission pour définir ensemble le contenu du prochain LOU TAMBOURINAIRE. Les textes rédigés par les élus pour cette édition sont attendus courant septembre.

5 Biodiversité communale / ABC

Le Parc Naturel Régional du Luberon fait un appel aux collectivités pour créer des ATLAS de la Biodiversité et de la Géo diversité. Une aide à la décision sera apportée par le PNRL pour les collectivités qui auront choisi de participer à ces Atlas afin de préserver et de valoriser leur patrimoine naturel.

6 Antenne relais Téléphone Mobile – NEW DEAL

M. Gérard Guillot rapporte qu'actuellement, l'étude de l'installation de la nouvelle antenne se concentre sur un

emplacement proche du terrain de pétanque. Les élus s'interrogent sur les conséquences de la proximité de la chapelle (ABF) et celle de l'école (impact sur les enfants).

7 Rentrée scolaire du 02/09

Sylvain D'apuzzo a assisté à la rentrée scolaire et a préparé un article de presse qui paraîtra dans HPI prochainement.

8 Dépenses des collectivités locales – cause des dérives des comptes publics

M. le Maire donne lecture du courrier du P^{dt} de l'Association des Maires de France, M. David Lisnard, adressé au P^{dt} de la République pour dénoncer ces accusations en apportant des arguments chiffrés. Il est important de préciser qu'aucune collectivité ne peut présenter dans son fonctionnement un déficit et qu'il n'y a aucune dérive des comptes. L'aggravation des dépenses étant essentiellement liées à l'augmentation du point d'indice des salaires et de l'inflation.

9 Restauration de la D455

Le goudronnage a été réalisé par segments. Il est constaté qu'il existe toujours un nivellement imparfait et une absence de traçage au sol indispensable en présence de brouillard. Le Maire a demandé le coût de cette opération.

10 Élagage cyprès autour des courts de tennis

Le Maire précise que l'élagage a été réalisé pour le prix de 2 400 € au lieu de 7 000 € proposés par d'autres entreprises.

11 Édition Spéciale DLVA – Budget 2024

Distribution du magazine : Gros plan sur le budget 2024 ! adopté le 2 avril 2024. Le Maire souhaite que ces comptes soient vérifiés en 2025 car il ne s'agit que de prévisions.

12 Simplification du tri – Bac/Conteneur jaune Budget 2024

Distribution de documents type flyers informant de la simplification de tri. Depuis le 1^{er} septembre 2024, les papiers et emballages sont à déposer dans le conteneur jaune. Pour plus d'info rendez-vous sur DLVA.fr

13 Questions diverses

Distribution à tous les élus de l'agenda culturel de DLVAgglomération 2024-2025.

UN BEL ÉTÉ CULTUREL & FESTIF

Dans la presse !

MONTFURON :

1^{RES} RENCONTRES THÉÂTRALES.

Elles se dérouleront les 2, 3 et 4 août sur la place du village.

La commune de Montfuron organise avec la **Compagnie Rires Sourires** les premières **Rencontres théâtrales de Montfuron**, du 2 au 4 août prochains. « Elles s'adressent au grand public, qui recherche un divertissement, en plein air, un soir d'été. Notre but est de montrer plusieurs formes de théâtre, et de factures diverses », explique Dominique Zamparini, de la Compagnie Rires Sourires.

Programme :

Vendredi 2 Aout à 21h : Le Vilain Mire, libre adaptation d'un fabliau du Moyen Age.

Compagnie Rires Sourires (04 Sainte-Tulle).

Cette histoire raconte un périple fantaisiste et médiéval, de la France vers l'Angleterre, à une époque où notre pays était presque trois fois plus petit qu'aujourd'hui. Notre roi de France régnait sur un territoire fort réduit. La violence était monnaie courante, et l'ignorance la chose du monde la mieux partagée. Une sombre histoire de vengeance féminine, et un mari brutal qui se retrouve médecin malgré lui, ou plutôt MIRE, comme on disait alors. Nous sommes dans un théâtre de tréteaux, proche du théâtre épique, à la fois cynique et humoristique, et recourant à diverses formes de jeu, et à diverses actualités contemporaines...

Samedi 3 Aout : Cyanure et Curare, comédie explosive de Jean Marc Magnoni,.

Compagnie du Quiproquo du Puget-sur-Argens

Cyanure et Curare, deux soeurs, ne se sont pas revues depuis plus de quinze ans suite à un différend familial. Mais elles vont devoir cohabiter 24 heures sous le même toit de la maison de leur défunte mère. Condition obligatoire de leur mère afin que le notaire puisse ouvrir le testament. Bien qu'elles se détestent, elles vont devoir se supporter et s'unir afin de trouver un magot hypothétique qui serait caché dans la maison. L'arrivée inopinée de Soeur Marie, une religieuse qui se présente comme étant leur demi-soeur d'un père qu'elles n'ont jamais connu, va compliquer encore plus la situation

Dimanche 4 Aout : Les Belles Sœurs.

C^{ie} Le manteau de Brômes (St-Martin-de-Brômes)

« Francky invite dans sa nouvelle maison de campagne ses deux frères et ses belles-soeurs. Qu'est-ce qu'une belle-soeur ? Une pièce rapportée qui doit trouver sa place dans une tribu. Là, elles sont trois et aucune ne ressemble à l'autre. Et puis, il y a le grain de sable qui va faire exploser les non-dits, les fantasmes, les mensonges, les faux-semblants et les couples.... C'est Talia, la ravissante secrétaire de Francky, que les deux autres frères ont très bien connue, elle est aussi invitée. C'est aussitôt la panique chez les hommes et la suspicion chez les femmes. Une comédie familiale hilarante où mensonges, rivalités et adultères nous rappellent que les hommes sont (en général) plutôt lâches, et les femmes (souvent) impitoyables ! » **HPI / 26-07-2024**

En ligne sur : www.hauteprovenceinfo.com/



Le Vilain Mire. Compagnie Rires & Sourires de Provence.



Cyanure et Curare. Compagnie du Quiproquo.

RENCONTRES THÉÂTRALES DE MONTFURON

Une 1^{re} édition réussie !



Les Belles Sœurs. Compagnie Le manteau de Brômes.



Dans la presse !

MONTFURON : SUCCÈS POUR LES RENCONTRES THÉÂTRALES ! Trois belles soirées pour mettre en avant le théâtre amateur.

Ce sont trois belles soirées théâtrales qui ont été proposées au public rassemblé sur la place du village, à Montfuron : l'esprit des rencontres d'abord, à savoir « proposer des spectacles tout public, divertissants, sans être débiles », c'est la règle que s'est imposée la C^{ie} Rires Sourires, organisatrice de cette belle manifestation. Donc trois approches du spectacle, à dominante humoristique, chacun dans son genre : burlesque, avec **le Vilain Mire**, lucide avec **Cyanure et Curare**, piquant avec **Les belles sœurs**.

3 soirées époustouflantes, un public de 300 personnes conquis par ces comédies hilarantes.

Ensuite, le plaisir de faire vivre un village, en été, et c'était le vœu le plus cher de la commune et de **Pierre Fischer**. Quand deux synergies infatigables se rencontrent, le succès ne peut être qu'au rendez-vous.

HPI /29-08-2024

En ligne sur : www.hauteprovenceinfo.com/

Dans la presse !

MONTFURON : DES NOUVELLES DU VILLAGE... En attendant la fête votive ce week-end, le village a proposé deux belles animations.

Après un mois de juillet assez sobre en événements, les festivités de l'été – avec un mois d'août qui s'annonce très riche en manifestations – ont véritablement commencé ce week-end à **Montfuron**.

Avec comme point de départ, l'incontournable des étés montfuronais, celui que les habitants attendent avec impatience années après années : **les Cuisines du Monde**.

S'il a connu des fortunes diverses au fil du temps – entre franche réussite et succès parfois plus modestes, selon la date choisie – le repas partagé qu'organise tous les ans Montfuron Avenir – l'association locale de sauvegarde de l'environnement et du patrimoine – rencontre toujours les faveurs des villageois et de leurs amis.

En cette 25^e édition, exceptionnellement privés de la Chapelle S'-Elzéar – réquisitionnée pour le festival de théâtre comme lieu de repli en cas d'intempérie – les 70 convives de cette belle soirée gourmande et musicale – animée par une douzaine de musiciens amenés par **Théo Yabi** – furent reçus « à la belle étoile » dans le jardin de Carola et Gert Pfenning.

Montfuron Avenir et son président George Bertrand remercient la mairie de Reillanne pour le prêt du mobilier et tous les participants pour leurs plats savoureux, leurs rires chaleureux... Et leur franche bonne humeur, que seule une averse – qui a eu la courtoisie d'attendre que l'heure du dessert soit passée – a pu rafraîchir en fin de soirée.

En août, Montfuron met le théâtre à l'honneur.

Si les étés montfuronais sont toujours riches en manifestations culturelles variées – expositions, concerts, cinéma... – en ce mois d'août 2024, le maire Pierre Fischer et la commune mettent particulièrement le théâtre à l'honneur avec pas moins de 5 représentations théâtrales. Point d'orgue ce week-end avec le festival des « **Rencontres théâtrales de Haute-Provence** », proposées par Dominique Zamparini, président du comité 04 de la FNCTA (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation), qui a réuni le public autour de spectacles des compagnies « Rires et Sourires de Provence », du « Quiproquo » et du « Manteau ». En outre, deux autres pièces seront présentées d'ici la fin de l'été.

Quant à la fête du village, le week-end prochain (10 et 11 août), elle s'annonce aussi riche en propositions culturelles. Coup de chapeau à la commission culture et festivités !

Sylvain D'Apuzzo - HPI /07-08-2024

En ligne sur : www.hauteprovenceinfo.com/

UN BEL ÉTÉ CULTUREL & FESTIF

Dans la presse !

MONTFURON : 6^e RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES.

L'événement se déroulera du 25 juillet au 25 août à l'église de Montfuron.

Depuis plusieurs années maintenant, la commune de Montfuron propose tout au long de l'été des événements culturels et festifs. Ainsi, avant sa traditionnelle fête votive (elle se déroulera cette année les 10 & 11 août), la commune propose du 25 juillet au 25 août, les 6^{es} Rencontres photographiques de Montfuron, en l'église de la commune.

Cet événement est organisé avec les membres du club Phot'Azur de Six-Fours-les-Plages, présidé par Henri Chich, avec la participation de l'Union Régional Photographique Provence-Alpes- Côte d'Azur, Corse Monaco, et en partenariat avec la Fédération Photographique de France.

Le vernissage aura lieu le samedi 10 août à 16h.

Guillaume Messien - HPI / 25-05-2024

En ligne sur : www.hauteprovenceinfo.com/



La Provence - ? août 2024



Montfuron

Le club Phot'Azur fait escale dans le village

Neuf photographes du club Phot'Azur de Six-Fours-les-Plages (Var) exposent actuellement leurs travaux à l'église de Montfuron près de Manosque. Neuf regards aussi différents que remarquables sur le monde qui nous entoure.

Les sixièmes Rencontres photographiques ont démarré dans le village de Montfuron où une exposition organisée par la Fédération photographique de France se tient sur la place devant la mairie. L'église accueille neuf photographes, membres du photo club de Six-Fours-les-Plages.

Lorsque l'on pousse la porte de l'édifice religieux, ce sont les territoires du Grand Noed qui interpellent le visiteur. La Laponie et ses grands espaces où les ours, les loups et les chouettes sont les maîtres des étendues immaculées de blanc. On est en Finlande, à quelques kilomètres de la Russie où les chasseurs d'images ont pris place dans les affûts, au moment où le monde sauvage se réveille pour aller se sustenter.

« Les photos ont été prises au printemps 2024. Je me souviens de cette forêt de bouleaux incroyable, assez hypnotique. Mais ma plus belle rencontre, c'est celle avec la grande chouette de Laponie. Nous avons pu l'approcher grâce à Jarno, notre guide. C'est le meilleur fruteur de chouettes de Laponie. Il possède une ferme et vient souvent leur apporter des souris pendant la période hivernale », se souvient



Henri Chich, président du photo club de Six-Fours, Yves Marchais et Pierre Fischer ont une passion commune : la photographie. Photo Le DL/Jean-François Metzlig

Yves Marchais.

Michel Wayer présente une série sur le street-art avec des noirs et blanc subtils, Patrick Rouch des épouvantails, Patricia Huillet une série sur Singapour. Franck Chich s'est promené en immortalisant les jardins du Cygne et une ancienne Tuilerie à Six-Fours, son lieu de résidence.

Après des heures de planque, l'inattendu devient réalité

Chantal Viallet spécialisée dans la photographie ornithologique s'est penchée sur les oiseaux de Brillanne et de Villemus dans les Alpes-de-Haute-Provence. Arnaud Marchais a visité l'Ontario en Alaska, pour y suivre la piste du loup, son animal totemique. Musher devenu photographe, il se passionne pour les territoires du

froid. Henri Chich a photographié le tigre du Bengale dans les réserves de Tadoba et Bandhavgarh. Un voyage personnalisé à la recherche des furves qu'il a réussi à immortaliser.

Enfin, Pierre Fischer se sent bien dans les situations d'attente. Après des heures de planque, l'inattendu devient réalité, ce moment si intense lorsqu'un photographe se saisit de l'instant. Son image d'un ours à la recherche de nourriture qui se gratte avec une branche est phénoménale. « Des heures d'attente pour cet instant de contemplation. Parfois, l'instant est tellement fort que l'on oublie de déclencher », déclare celui qui a su saisir la beauté d'une chouette en plein vol.

■ Jean-François Metzlig
Inauguration samedi 10 août à 16 heures, lors de la fête patronale. Entrée libre jusqu'au 25 août.



La fête votive.



Des vide-greniers...



« Le meilleur reste à venir » C^o Le Lilas.



« Forro de 4 Tokes »



Dans la presse !

**MONTFURON :
LA FÊTE DU VILLAGE
SE POURSUIT...**

La fête votive a rencontré un beau succès... et d'autres animations sont au rendez-vous pour animer le long week-end du 15 août.

Pour la 2^e année consécutive, c'est à DJ Didou et ses danseuses que revenaient le plaisir d'enflammer la piste de danse sur la place de Montfuron à l'occasion de la fête du village.

Une première journée au scénario rodé avec une messe célébrée par le curé du secteur Fredy Armando, avant le repas champêtre et son animation musicale, le vernissage des Rencontres Photos et enfin le bal. Quant au dimanche, même privé cette année de l'habituel concours de pétanque, il offrait quand même l'occasion au maire Pierre Fischer d'accueillir les montfuronais pour un agréable moment de convivialité autour du vin d'honneur du conseil municipal.

Les festivités se poursuivront cette semaine, avec un vide-grenier et surtout 3 spectacles, du mercredi 14 au vendredi 16 : le concert de « Forro de 4 Tokes », dans le cadre des Estivales de DLVAgglo, du cinéma en plein air avec le film d'Artus « Un P'tit truc en plus » et la pièce de théâtre « Le meilleur reste à venir » de la Cie Le Lilas, qui viennent de triompher lors du off à Avignon.

Sylvain D'Apuzzo - HPI /13-08-2024

En ligne sur : www.hauteprovenceinfo.com/

REVUE DE PRESSE !

Montfuron, ses animations, son édile, ses artistes... ont fréquemment été cités dans la Presse ses derniers mois. Petit florilège.

MONTFURON

La Provence - 2 août 2024

Un week-end théâtral en plein air

La commune de Montfuron et la Compagnie Rires Sourires organisent, pour la première fois, les Rencontres théâtrales. Jusqu'au dimanche 4 août, trois pièces de théâtre différentes seront jouées sur la place du village.

Du burlesque et de l'humour, tel est le menu de la première édition des Rencontres théâtrales de Montfuron qui débute ce soir, et ce jusqu'à dimanche. "C'est Dominique Zamparini (un homme de théâtre bien connu dans le bassin manosquin, Nôtre) qui a fait la programmation et a choisi les compagnies", indique Pierre Fischer, le maire de la commune.

Pour la création de cet événement, un partenariat est né entre la Mairie et la Compagnie Rires Sourires de Provence.

Un théâtre diversifié sur le devant de la scène

Ces rencontres se dérouleront en extérieur, sur la place du village où une scène est d'ores et déjà installée devant l'hôtel de ville. Trois pièces de théâtre



La place du village s'habille pour les rencontres théâtrales. (PHOTO F. BACCALI)

aux formes et histoires bien différentes seront présentées chaque soir, afin de mettre en avant et montrer aux spectateurs les diversités qui existent dans cet art.

Une première édition qui accueillera également deux autres troupes pour compléter les soirées : La Compagnie du

Quiproquo de Puget-sur-Argens, et la Compagnie le Manseau de Bèze de Saint-Martin-de-Brières. Les trois coups seront donnés, pour les trois soirs, à 21 h.

A. De et N.B.

Plus d'informations au 04 43 16 91 41
Entrée libre - Participation au chapeau.

La Provence - 4 août 2024

MONTFURON

Deux jours de fête votive

Qui dit été, dit fête de village, et Montfuron compte bien mettre les petits plats dans les grands les 10 et 11 août prochains.

Alors que l'année est relativement calme en termes d'animations, c'est tout autre chose la période estivale arrivée, avec un grand temps fort : la fête votive les samedi 10 et dimanche 11 août prochains. Deux jours de festivités qui se dérouleront sur la place du village avec une programmation variée pour satisfaire tout le monde.

SAMEDI 10 AOÛT

10 h : messe catholique
12 h 30 : repas champêtre sur réservation avec animation musi-

cale et balade à poney pour les enfants
16 h : vernissage de l'exposition des 6^{es} rencontres photographiques
17 h 30 : visite guidée moulin et jardins à papillons
21 h 30 : soirée bal avec DJ Didou et ses danseuses.

DIMANCHE 11 AOÛT

12 h 30 : vin d'honneur du maire et du conseil municipal avec une animation musicale
16 h : projections de films
17 h 30 : visite guidée moulin et jardins à papillons C.L.

Repas champêtre avec un menu

adultes à 20 euros, et enfants à 12 euros. Inscriptions avant le 7 août. Renseignements au 04 92 76 41 85 ou 06 49 91 45 48 ou 06 58 74 25 73.



Le moulin Saint-Eloiard, le symbole de Montfuron. (PHOTO Z.B.)

TOUT UN PAN DE L'HISTOIRE

Depuis plusieurs années maintenant présente chaque année dans la ville de Manosque et nous fait nos rues, nos monuments. C'est ainsi sur treize plaques posées sur les



* Sylvain D'Apuzzo - HPI

HPI N°35 du 30 août au 05 sept. 2024.

SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE : LA TOUR DE PORCHÈRES ACCUEILLE MONTFURON Avenir

En bas-alpins fiers de notre territoire, on croit souvent bien le connaître... Ce n'est pas forcément vrai ! Il regorge pourtant de trésors méconnus qui ne cessent de nous surprendre et de nous émerveiller !

L'objectif de la « sortie culturelle » qu'organise chaque année pour ses membres, Montfuron Avenir – association montfuronnaise de défense du patrimoine local, de l'environnement et de la qualité de vie – en est un exemple parfait ! Édifiée à la jonction entre le XIII^e et le XIII^e siècle sur le plateau de Porchères, entre St-Michel-l'Observatoire et Mane, cette tour de garde médiévale – probablement destinée « au guet » et à la surveillance des vallées et des plateaux alentour – surprend autant par son emplacement que par son allure imposante mais aussi par sa technique de construction, sans fondations, finement posée sur un rocher. M. Chodzko – dont l'épouse, petite nièce de Léon de Berluc-Pérussis, est issue de la famille de Terris, actuelle propriétaire des lieux – nous a fait le plaisir d'une visite guidée. Il nous a conté l'histoire du monument, les différentes transformations qu'il a connues et évoqué certains de ses illustres propriétaires, notamment Victor Fortuné de Berluc-Pérussis – qui transforma la tour en chapelle et en nécropole familiale – et son fils Léon de Berluc-Pérussis, célèbre félibre, poète local et chantre du provençalisme.

Durant la seconde guerre, en 1944, la Tour, située non loin d'un point de parachutage, a servi de cache d'armes à la Résistance. Les membres de Montfuron Avenir furent véritablement ravis de découvrir ce lieu et remercient vivement M. Chodzko pour son accueil. N'hésitez pas à le découvrir aussi !

* D'S (CLP)



MONTFURON : LES PHOTOS S'EXPOSENT DURANT LA FÊTE

La fête annuelle de Montfuron, outre ses agapes (voir aussi hauteprovenceinfo.com) et ses mille et un moyens de passer du bon temps a ajouté cette année une exposition de photographies de grande qualité en partenariat avec le club de Six Fours Phot' Azur, dont le maire, Pierre Fischer est membre. Qui mieux que lui pouvait nous servir de guide ? « Ils nous invitent, je les invite, nous avons affaire ici à du très haut niveau, car nous sommes allés sur place, invités par Arnaud Marchais qui a photographié ces meutes de loups, un magnifique lynx, une chouette laponne dans une ambiance de brouillard ». Il nous a expliqué que le photographe était un chasseur, mais d'images. Il fallait des qualités de patience, se positionner en postes, et parfois revenir bredouille, sans aucune prise de vue. « J'ai pris une photo d'un ours de 400 kg. Parfois on reste dans un affût pendant plus de 12 heures, puis un autre de 700 kg à 100 mètres, il était en train de se frotter contre un arbre. Là, c'est une chouette laponne à 20 mètres qui s'est posée pour attraper une souris ». À écouter notre guide, une sortie photo de ce type est une véritable aventure humaine, une communion de plain-pied avec dame nature et ses animaux sauvages, mais pour les âmes sensibles, il y a de quoi frissonner. La série des tigres du Bengale d'Henri Chich, président du club est tout simplement superbe. « J'étais avec lui » confie Pierre Fischer. L'animal avance, boit, se



prélasse dans le cours d'eau puis se montre de face avant de s'éloigner. D'autres signatures sont à découvrir avec Patricia Huilier (Singapour), Michel Wayer (street-art), Patrick Rouch (épouvantails), Francine Chich (jardins et maisons), Chantal Viallet (oiseaux). Cette exposition de très bonne tenue « qui se déroule dans le prolongement des Nuits de Pierrevert » est visible à l'église du village jusqu'au 25 août.

Jean BANNER

HPI N°33 du 16 au 22 août 2024

SUCCÈS POUR LA 3^e EDITION DU TRAIL NATURE LUBERON

Près de 150 participants pour les deux courses (10 km et 21 km) du Trail Nature Luberon, organisées par Animont au départ des Arnoux à Montfuron.

Le Trail Nature Luberon a eu lieu ce dimanche pour sa 3^e, avec une participation croissante puisqu'il y avait **143 inscriptions** et de qualité du côté de Montfuron : 78 partants sur le 10km et 56 partants sur le 21km inscrit au Challenge Trail 04. (...)

Cette 3^e édition a été encore une fois très appréciée par les participants avec ce nouveau parcours de 21km, alliant beaucoup de techniques, de relances et de dénivelé, et le 10km un tracé découverte un peu plus simple (quoique !) qui permet de s'aguerrir avant de s'attaquer au 21km, et la remise des récompenses s'est déroulée sous un beau soleil.

Comme l'explique **Jean-Luc Paris** de l'équipe organisatrice, « nous avons reversé 1€ par participant à l'association un Coeur d'Ange, nous avons remis un chèque de 150€ au profit des enfants malades à Martine et Michel, «Un coeur d'Ange». Nous avons eu comme bénévole également un porteur de la flamme olympique : notre ami **Sébastien Monceaux**. Un traileur de l'EP Manosque hors normes aux milles défis, dont le dernier était le téléthron 2023 où il a rallié l'usine Edf de Vinon sur Verdon au barrage de Castillon via le Verdon en 3 jours, représentant 151 kms et 5700m de dénivelé. Cela fait 3 années de suite que Sébastien ouvre la course la plus longue de notre Trail Nature Luberon - TNL, et cette année c'était le 21km, un dernier petit échauffement avant le jour J pour lui et la flamme olympique dans sa main le 12 mai à Eygalières».

Rendez-vous est déjà donné pour la 4^e Edition du TNL le 11 mai 2025.

Guillaume Messien - HPI / 11-05-2024

En ligne sur :

www.hauteprovenceinfo.com/

HPI N°36 du 06 au 12 sept. 2024.

S... (N°8 & 9) : TOIRE DE MANOSQUE

enant, notre historien Marc Donato os colonnes des pages d'histoire de connaître autrement le patrimoine, si qu'en cet été 2024, il s'est penché murs de bâtiments, d'édifices, en honneur de manosquins ou de personnalités qui ont marqué la ville.

Gustave Lefebvre dit Omer, 11, rue Jean-Jacques Rousseau. Né en 1910 dans le Pas-de-Calais. Militant CGT, parti en 1936 en Espagne dans les Brigades internationales.

Membre des Mouvements Unis de Résistance à Marseille, puis chef du maquis du Contadour et de Montfuron où il échappe aux Italiens. Premier résistant tué dans les Basses-Alpes et par un milicien le 2 septembre 1943.



OMER & LE MAQUIS DE MONTFURON

Gustave Lefebvre, dit Omer (son pseudo nyme de la résistance), né le 20 janvier 1910 dans le Pas de Calais est d'abord cheminot et militant à la CGT, avant de s'engager en 1936 dans la **Guerre Civile Espagnole** au sein des **Brigades internationales**.

En 1939, il sert comme sous-officier au **201RI** sur le front de Lorraine. Fait prisonnier

en juin 1940, il s'évade et tente de rallier la France libre en passant par l'Espagne où il est arrêté et interné par les franquistes. De retour en France après une nouvelle évasion, il est recruté à Marseille par les résistants du **MUR** et placé à la tête du **maquis du Contadour**. Il fut l'un des premiers responsables de maquis de notre département.

En mai 1943, il est envoyé à l'est de Montfuron, à la **ferme de l'Arnousse** pour former et diriger un nouveau groupe franc, d'une quinzaine de jeunes de l'AS : « **le maquis de Montfuron** ».

Après avoir échappé en juin à une battue menée par les Italiens, il tombe le 02 septembre 1943, à Manosque ; tué par un milicien. Il fut premier résistant tué dans les Basses Alpes.

Sources : www.durance-luberon-verdon.com & www.maitron.fr

REVUE DE PRESSE !

Montfuron et les Nuits Photographiques, avec M. Richard Petit..



Richard Petit.



MONTFURON : UNE CHASSE AUX ŒUFS ENSOLEILLÉE !

Après un week-end pluvieux et venteux, une chasse aux œufs était organisée à Montfuron.

Le ciel semblait faire une farce – digne d'un Poisson d'avril – en ce lundi de Pâques, s'affichant d'un bleu pur au milieu duquel trônait un soleil éclatant ; après un week-end pluvieux et venteux.

Toujours est-il que c'est fort enthousiastes que se sont rassemblés les petits montfuronais, invités par l'association Montfuron Avenir à une **chasse aux œufs de Pâques**, où ils ont pu joindre le jeu à la gourmandise.

L'association offrant ensuite un apéritif sur la place du village ; les parents ont pu se retrouver, heureux de partager le verre de l'amitié (mais aussi quelques œufs durs, joliment décorés par les enfants du village) après une bien longue saison hivernale.

Le printemps s'annonce désormais radieux à Montfuron !

Sylvain D'Apuzzo - HPI / 02-04-2024

En ligne sur :

www.hauteprovenceinfo.com/

MONTFURON : RICHARD PETIT EXPOSE À LA CHAPELLE POUR LES NUITS. Le photographe présente son projet «border line».

Onze années plus tard, ainsi que l'a fait remarquer François-Xavier Emery, **Richard Petit revient exposer à la chapelle St-Elzéar de Montfuron.**



Après des études de mécanicien et de philo, cet habitant d'Arles tombe tout naturellement dans la photo dès les premières éditions des « Rencontres » de sa ville de résidence. Il a toujours eu envie de peindre, mais il pensait que ce n'était pas pour lui ... et la photo l'intéresse car c'est en quelque sorte de l'art avec une machine ! Mais attention il ne s'agit pas de « canarder » selon son mot mais de prendre son temps avec un appareil argentique à chambre, « sans automatisme ni viseur » un appareil installé sur pied obligatoirement avec lequel « l'instantané est interdit ».

Du coup, « la prise de vue devient une méditation visuelle » qui est « connectée à l'origine de la photo ». Il ajoute « on veut faire dire plein de choses à la photo mais elle a toujours quelque chose de mystérieux ... l'opposition entre l'évidence et le mystère ». Il emploie une technique qui permet de grands agrandissements et également grâce à la pause répétitive de ses sujets en les décalant de faire une prise de vue chaque fois, comme dans sa photo « fantômes ».

Son projet « **Border line** », il l'a développé lors d'une résidence artistique du côté de Perpignan dont le thème portait sur les frontières. Mais il ne se sentait pas de photographier des abris de gardes-frontières alors il a cherché une autre façon une autre vision pour appréhender le sujet. Il a voulu « rendre hommage à tous ces malheureux qui franchissent les frontières de l'Europe » à travers une allégorie, tel cet avion photographié sur une casse du côté de l'aéroport de Perpignan « la métaphore de l'avion qui ne peut plus voler et qui symbolise le voyage impossible ».

Lors du vernissage, **Pierre Fisher** le maire de Montfuron a rappelé « la beauté de l'environnement et le plaisir d'accueillir **Richard Petit** » dans cette chapelle une nouvelle fois.

Claude Boulioux a mentionné le rôle du festival des Nuits photographiques « une rampe de lancement pour les jeunes photographes ».

Gérard Venet - HPI / 28-07-2024

En ligne sur :

www.hauteprovenceinfo.com/

MONTFURON : CONCERT SOUS LES ÉTOILES

HPI N°21 du 24 au 31 mai 2024.

Un guitariste « baladin », une guitare et un âne, des rencontres au hasard de longues marches qui le mènent de village en village et puis de belles soirées musicales où faire entrer en résonance musiques vivantes, virtuoses et histoires contées : c'est en somme le concept de tournée musicale élaborée par le guitariste Cyprien N'Tsaï.



Cyprien est un jeune prodige de la guitare – *qu'HPI vous a déjà présenté l'an dernier* – qui, suite à une prise de conscience du décalage entre son mode de vie, vain et à forte empreinte carbone (entre concerts à l'étranger et vols fréquents en avion) et ses aspirations profondes, a décidé de réorienter sa carrière et de **lui donner un sens, plus proche de la nature et de l'humain.**

C'est ainsi qu'est né « **Balad'un âne** », son projet musical qui l'amène à sillonner les chemins de Provence, d'étape en étape, ses ânes lui emboîtant le pas, pour jouer chez l'habitant.



Vendredi dernier, il était attendu à Montfuron où il était reçu par Sophie Barthélémy qui avait réuni autour de lui une belle assemblée, pour un magnifique récital à la belle étoile. Inoubliable !

Sylvain D'Apuzzo - HPI

MONTFURON : LA MUSIQUE RYTHME LES FESTIVITÉS

À l'occasion du traditionnel apéritif dinatoire de la fête votive, un concert a été proposé.



À l'occasion de la fête votive, en même temps que le traditionnel apéritif dinatoire offert par la mairie de Montfuron, les habitants présents malgré la température caniculaire ont eu la surprise de découvrir sur la scène estivale du village un trio de musiciens doués qui a su captiver les oreilles attentives.

Trio composé de Didier Peyrat, Loïc Lebourg et Laurent Gira, respectivement ; guitare rythmique, guitare solo et batterie. Les compositions aux arrangements inédits étaient largement inspirées de la scène Blues-rock de la fin des années 70, aux 80s.

Le matériel utilisé à savoir, entre autres, un amplificateur à tubes, (lampes) de haute qualité a fait ressortir toute la finesse de l'interprétation de certains morceaux, revisités d'Eric Clapton, Led Zeppelin ou encore Ten Years After ; groupes mythiques s'il en est de la scène Pop-Rock de cet âge d'Or en termes de créativité spontanée, très éloignée de la variété basique servie à l'époque sur les 2, puis trois chaînes TV disponibles... Devant le succès d'estime constaté, il est question que ce trio original se produise à nouveau, ici et prochainement dans la région. Ce groupe a enchanté toutes les personnes présentes à l'apéritif du maire et du conseil municipal.

Pierre Chalory - HPI / 29-08-2024

En ligne sur : www.hauteprovenceinfo.com/

MONTFURON : « LE PRÉLUDE DE PAN » EN REPRÉSENTATION. Le spectacle joué dans de nombreuses communes des Alpes de Haute-Provence, du Vaucluse et de la Drôme, était présenté à Montfuron.



B. Relat et S. Decoster.

«Prélude de Pan» est une nouvelle de Jean Giono, extraite du recueil «Solitude de la pitié» publié en 1932. L'histoire se déroule dans un village où un étranger mystérieux arrive pendant une fête annuelle. Cet étranger, par sa présence et ses actions, déclenche une série d'événements qui plongent les villageois dans une transe collective et une violence déchaînée.

Giono utilise cette histoire pour explorer les thèmes de la nature humaine, de la bestialité et de la fraternité. Le personnage de Pan symbolise à la fois le bien et le mal, et la nouvelle met en lumière la fine frontière entre la civilisation et la sauvagerie.

Ce spectacle joué par Baptiste Relat et Sammy Decoster est surprenant, musical, chantant avec une diction parfaite, accompagné de déambulation, de gestes et mimiques a séduit le public, avec une quarantaine de personnes.

HPI / 13-09-2024

En ligne sur : www.hauteprovenceinfo.com/

PORTRAIT DE MONTFURONNAIS

Qu'il s'agisse d'habitants permanents ou de résidents secondaires, Montfuron a souvent compté en son sein d'éminentes personnalités. Actrice hollywoodienne, cinéastes, artistes peintres, professeurs, directeur régional de banque ou encore capitaines d'industries : leurs rayonnements ou leurs auras dépassent largement le cadre modeste de notre village.

De certains d'entre eux, partis pour l'au delà, nous ne conservons, certes, plus qu'un souvenir ému ; mais d'aucun continuant à faire de notre village un endroit à part...

Dans ce numéro de notre journal municipal, c'est un ancien ministre et un brillant avocat que nous vous présentons : **Jean-Louis Bianco** et **Sheldon Leader**.

Désormais retraités, ces deux amis passent l'essentiel de leurs étés montfuronais dans des conversations passionnantes, à refaire un monde qu'ils ont pourtant contribué à rendre meilleur. Rencontre croisée...



© Université d'Essex

Sheldon LEADER

81 ans, né en en 1943 dans le Tennessee aux USA.

Père de 3 fils et une fille.
Grand-père de 4 petits-enfants.

Professeur émérite de la faculté de droit de l'Université d'Essex (UK), diplômé des Universités de Yale et d'Oxford

Directeur de l'Essex Business and Human Rights Project (EBHR).

Membre du Centre des Droits de l'Homme de l'Université d'Essex.

Membre du Comité consultatif de la Commission des droits de la Law Society d'Angleterre et du Pays de Galles.

Il a enseigné et donné des conférences à l'Université d'Essex, à l'Université de Paris-Ouest et en un certain nombre d'universités aux États-Unis.

Son travail avec l'EBHR consiste à fournir des conseils et des formations sur des questions liées aux entreprises et aux droits de l'homme dans diverses parties du monde.

Sources : www.essex.ac.uk et www.persee.fr

1) Jean-Louis Bianco.

Votre parcours est connu, bien évidemment (de la plupart des Montfuronais, de beaucoup de Français) mais s'il fallait le résumer en quelques phrases, pour quelqu'un qui ne vous connaîtrait pas ; comment vous présenteriez vous. ?

JLB : « La volonté d'agir et la recherche de l'intérêt général. Ça pourrait être une devise. Ça m'a traversé depuis le début... Mon père, ancien communiste ayant fuit Mussolini, m'a ouvert à une conscience politique. J'ai toujours eu un esprit militant. C'est donc vers l'âge de 13 ans, en 1955, que j'ai distribué mon 1^{er} tract ; que j'avais conçu sur du papier à dessin, l'apposant sur le pare-brise des voitures, dans la rue de mon collège... J'ai toujours été révolté par l'injustice. »

2) Dans votre parcours, de quoi êtes vous le plus fier ? Ou du moins quelle partie vous a donné le plus de satisfaction ou un certain sentiment de réussite et d'achèvement ? Avez-vous des regrets ?

JLB : « Mes mandats locaux, comme maire de Digne et président du Conseil Général des AHP pendant 17 ans... Mais évidemment je me suis passionné pour tout le travail effectué auprès de **François Mitterand***. Parmi cela, ma plus grande fierté, c'est la création du **ministère de l'intégration** en 91 ou 92 ; pour s'occuper de tous les gens marginaux ou marginalisés et « faire société »... J'ai aussi contribué à créer la cérémonie d'intégration que conduisent les Préfets lors de la naturalisation de nouveaux français. »

3) Sheldon.

Pouvez-vous nous résumer les grandes lignes de votre parcours, notamment professionnel ?

SL : « Avocat... toujours intéressé par comment « **mettre en accord la pratique et la théorie** », au niveau international notamment, quant aux **droits humains** et aux

droits sociaux. J'ai beaucoup animé des groupes, au niveau de l'ONU, de l'UE ou des USA, qui cherchaient des propositions concrètes, quitte à innover, pour **mettre en œuvre les « Grands Principes »**.

C'est un point de convergence avec Jean-Louis. Tous les deux, nous sommes attirés par les discussions ou débats qui ne visent pas l'affrontement mais au contraire qui explorent les problèmes difficiles pour leur trouver des solutions. »

4) Dans votre carrière d'avocat, de quelles affaires la réussite vous a-t-elle donné le plus fort sentiment de réussite et d'achèvement ? Avez-vous connu des échecs que vous regrettez encore aujourd'hui ?

SL : « J'ai le sentiment d'avoir fait avancer les choses. **Les droits de l'homme et les droits sociaux se réalisent dans différents « lieux »**. Il y a certes le rôle des États, mais il y a aussi le besoin de les faire avancer dans le **domaine des multinationales**. Dans celui du Pétrole, par exemple, avec Amnesty International nous avons produit des directives pour que les compagnies intègrent ces droits dans leurs contrats et les mettent en pratique. À la fin des années 70, nous avons réussi à ce que BP les adopte, notamment. C'était la première fois qu'une compagnie pétrolière adoptait ce type de contrat. J'éprouve un certain orgueil à ce que mon fils Ilan poursuive ce travail et soit en train d'obtenir des résultats en luttant contre Shell. C'est d'autant plus difficile que les droits anglo-saxons et français sont assez « hésitants » quant à l'application des droits humains et sociaux par les multinationales. La France commence cependant à chercher des solutions similaires à celles que nous proposons. Dans ces lieux « hors l'état », je m'attends à des avancées significatives dans les années à venir... Car on doit responsabiliser ces sociétés et éviter qu'elles n'obtiennent plus de pouvoirs que les États. On comprend de plus en plus que le pouvoir ne se situe pas seulement au niveau des États et qu'il faut imposer aux multinationales un cadre législatif et juridique. J'ai enseigné pendant de longues années, en UK, en France, aux Pays-Bas, aux USA et même en Afrique du Sud... J'ai même mené une conférence au Japon... Et ce qui me mobilise et me motive encore aujourd'hui : c'est de voir tous ces jeunes avocats, de part le monde, qui travaillent ensemble avec créativité pour créer ces nouvelles approches.

En effet, nous vivons un « moment charnière » et les années à venir seront passionnantes pour les juristes car **une révolution est en cours** ; où on aborde de manière hybride – à mi-chemin entre le cadre étatique et l'approche privée, purement commerciale – la création de ces « nouveaux cadres de pouvoirs ». »

5) Jean-Louis B. Mis à part Alexandre, qui a un temps travaillé comme attaché parlementaire, vos fils n'ont



pas choisi la politique. À contrario, Ilan (alias Daniel), l'aînée de Sheldon a, embrassé la même carrière. Que vous inspire leurs choix de carrières ?

JLB : « Si mes fils n'ont pas choisi la politique, c'est à cause de la manière dont elle se pratique aujourd'hui. Cependant, ils ont tous une forte conscience politique ; même Louis mon petit-fils de 17 ans. D'ailleurs, tous les 4 ont déjà contribué à la rédaction de ma newsletter politique : **vigie-laicite.fr**. En fait, ils sont à l'image des générations actuelles : préférant s'investir dans l'associatif, plus concret plutôt que dans un parti politique ».

SL : « Oui, c'est aussi cette approche qui motive mon fils, Ilan. En tant qu'avocat (« lawyer ») même s'il est désormais « barrister » (avocat plaquant, du « barreau »), c'est surtout comme « solicitor » (solliciteur, avocat conseil) qu'il officie la plupart du temps ».

6) Comment avez-vous connu Montfuron ? Depuis quand fréquentez-vous notre village ?

JLB : « Avec Martine, mon épouse, nous avons 30 ans et avons décidé de « faire un pas de côté » professionnel. Nous avons découvert le 04, puis vers 78-79 : **Montfuron**. C'est ici, pendant ces « années sabbatiques » que Martine, enseignante de français, a véritablement commencée sa carrière artistique. Quant à moi, j'ai travaillé pour le syndicat de communes Durance-Bléone pour lequel j'ai sillonné le département et rencontré beaucoup de monde. Nous visions à mutualiser les moyens des communes, fonctionnant comme un centre de prêt... C'est ainsi que j'ai également contribué à la réhabilitation du château de Malijai. Et c'est de là que j'ai été repéré, grâce à mon ami Jacques Attali, pour intégrer L'Élysée. Le président Mitterrand appréciait que je connaisse la réalité du terrain avant d'accéder au plus haut niveau de l'état. Cela m'a conduit à rechercher la mutualisation des expériences, notamment en créant via le **minitel**** un outil d'information (sorte de « proto-newsletter ») à destination des élus locaux ».

SL : « Depuis mon mariage avec Florence au début des années 70. Par la suite, nous avons acheté cette maison à ma belle-mère (feue Colette Bertrand) ; et nous y sommes fait des amis. Montfuron est, pour les enfants, un lieu où grandir et se développer ».

JLB : « Oui, Montfuron a toujours été un lieu de liberté pour les enfants, sans risques, avec toujours quelqu'un pour « jeter un œil » et veiller sur eux ; où ils peuvent se créer des souvenirs inoubliables. »

SL : « Tout à fait, c'est un lieu où les enfants sont confortables, à l'aise, grâce à l'ambiance du village. Pour nous aussi d'ailleurs. Ici ils se confrontent et s'en-

richissent grâce à tous ces voisins, d'horizons très différents. Cette altérité est un vrai challenge, mais qui leur ouvre des perspectives sur la vie. »

7) Quant à votre amitié, à quand remonte t'elle ?

JLB : « Cela s'est fait progressivement. D'abord grâce aux enfants. Puis à travers le partage de nos expériences, de notre communauté de réflexion, sans volonté de prendre le pas l'un sur l'autre... ».

8) Je sais que vous passez une partie de vos étés à échanger, discuter... Où vous mènent vos discussions que vos amis et familles qualifient de passionnantes.

JLB : « On veut refaire le monde. J'aime beaucoup l'attitude de Sheldon dans laquelle je me retrouve. »

SL : « Jean-Louis aime les gens. Il a cette capacité de trouver des solutions... »

JLB : « Quant à moi je découvre souvent les gens, grâce à l'attention que Sheldon leur porte. »

9) Jean-Louis Bianco. On vous doit la venue du président Mitterand à Montfuron.

Avez-vous une anecdote à nous partager à ce propos ?

JLB : « Le président Mitterand aimait bien le village. Il venait me rendre visite tous les ans, car chaque été il faisait le tour de ses amis. Il existe une photo de nous deux déambulant avenue Saint Elzear, à Montfuron ; où une plaque est d'ailleurs apposé chez **les Rota*****, car il a déjeuné chez eux. »

C'était un homme, très cultivé : il connaissait par exemple l'histoire du défilé de la Pierre écrite, près de Sisteron et du Consul Romain dont elle parle.

Pour Mitterand, la ruralité était très importante pour y avoir baigné depuis l'enfance : très curieux et compétent en agriculture, il aimait discuter avec les agriculteurs. Je me souviens d'une discussion d'une heure, avec **Scipion****** « le pastre des Abeilles », sur l'Europe et l'élevage ovin.

Il était membre de l'ADADA (l'Association nationale Des Amis Des Ânes) et s'opposait à ce qu'on reboise les massifs en plantant trop de résineux (au détriment des essences locales).

De lui, je retiens sa capacité à « sentir les gens » et à les comprendre.



© La Dépêche.

Jean-Louis BIANCO

81 ans, né le 12/01/1943.

Français, avec ses 4 grands-parents non-français : grand-père paternel italien (de Cuneo), grand-mère paternelle anglaise, grand-père maternel belge flamand, grand-mère maternelle suisse francophone.

Père de 3 fils : Mathieu, François, Alexandre. Grand-père de 2 petits-fils : Louis et Lucien.

Jeune, son grand-père maternel entre comme cocher chez Maison Jansen, une maison de décoration d'intérieur parisienne, véritable incarnation du luxe à la française. Il y gravit les échelons et y finit sa carrière comme directeur.

Quant à son grand-père paternel, mécanicien auto d'un Lord anglais, c'est en Angleterre qu'il rencontra son épouse où elle était femme de chambre.

Ses origines font que J-L Bianco se sente à la fois très français et très européen en même temps.

Fonctions exercées :

- P^{dt} de l'Observatoire de la laïcité
- Conseiller général des Alpes-de-Haute-Provence (1994 – 2012) et P^{dt} du CG 04 (1998 – 2012)
- Député.
- Maire de Digne-les-Bains
- Ministre de l'Équipement, du Transport et du Logement
- Ministre des Affaires sociales et de l'Intégration
- Secrétaire général de la Présidence de la République française

Diplômé de :

- ENS des Mines - Paris
- IEP (Sciences Po) - Paris
- ENA

* François Mitterand (1916-1996), homme d'État français, président de la République de 1981 à 1995.

** Le Minitel est un type de terminal informatique qui permettait d'accéder, en France entre 1980 et 2012, à des services en ligne variés, précurseurs du futur Internet.

*** Famille montfuronaise qui possédait la maison abritant actuellement le restaurant « Chez Éric ».

**** Marcel Scipion (Moustiers-Sainte-Marie, 1922-2013), « le berger d'abeilles », berger, apiculteur et écrivain français.

NUMEROS UTILES :

Administration

Mairie : 04 92 76 41 65.
Police : 17.
Gendarmerie : 04 92 72 00 48.
Préfecture : 04 92 36 72 00.
Urbanisme/Demandes dématérialisées :
dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-dlva

Urgences et Santé

Pompiers : 18.
SAMU : 15.
Médecin de garde : 118 500.
Pharmacie de garde : 3237.
Sage-femme libérale : 07 49 14 67 48
(M^{me} Alexandra Cabiran, 8 Av. J. Gineste)

Ramassage Encombrant

DLVAgglo : 04 65 10 01 35.

Transport

Kévin Taxi : 06 07 01 40 92.



ÉTAT CIVIL



Décès :

- M^{me} Charlotte Saltetto épouse Martin, décédée le 16 juin 2024.
- M^{me} Nicole Sacquet, décédée le 05 juillet 2024
- M^{me} Maryse Balduini épouse Ricavy, décédée le 25 février 2024

Nos condoléances les plus sincères aux familles.

COMMERCES, ACTIVITÉS & ARTISANAT

Restaurant « Chez Éric ».

Le restaurant incontournable de notre région !
Ouvert toute l'année (réservation conseillée).
Tél. : 04.92.77.75.32.



« Bric Bar Broc » café brocante.

Ouvert les après midi du jeudi au dimanche et tous les jours en saison estivale (sauf le mardi).
Tél. : 04.92.76.45.10.

Cours tapisserie & couture.

Redonner vie à un vieux fauteuil, réaliser des coussins... Tous les mardis, Sophie Barthelemy vous prodiguera tous les conseils & techniques.
Tél. : 06 60 94 24 13.



« Chez Jean-Lou ».

Pension pour animaux / Ouvert toute l'année.
Sylvie Nerguti prend soin de votre animal lors de vos vacances ou déplacements professionnels.
Tél. : 06 86 79 15 04.

« Jean-Christophe Dablemont ».

Sculpteur céramiste, Jean-Christophe vous reçoit dans son atelier à Montfuron, sur RDV.
Tél. : 06.49.84.29.76.



« Bambino Pizza ».

Pizzas au feu de bois, salées... & sucrées.
À Montfuron, sur l'aire d'accueil (parking), tous les jeudis soirs à partir de 18h.
Tél. : 06.19.34.53.62.

« André Faivre ».

Sculpteur sur bois. « André Faivre sculpte, osculte les méandres attachants de la libre conscience ».
Tél. : 06.70.13.61.54.



« L'Abeille du Moulin ».

Apiculteur récoltant, Bastien Castaner vous propose ses miels (toutes fleurs, montagne, lavande), ainsi que ses nougats et pains d'épice.
Rue du moulin à vent - Tél. : 06.77.75.17.56

« Le Moulin des Granges ».

Étienne Loir est moulinier producteur d'huile d'olive bio
Tél. : 06.20.50.63.46
Web : lemoulindesgranges.wordpress.com



« Chalory ».

Pierre Chalory, artiste contemporain.
Peinture surréaliste, sculptures, systèmes audio-philos à lampe...
Tél. : 06.49.64.51.16



« Cercle Républicain ».

Débit de boisson associatif, lieu de convivialité - à dispo. des assoc. montfuronaises (réunions...) - Ouvert tous les vendredis soirs à partir de 19h.
Tél. : 06.16.34.44.11 ou 06.14.90.46.53

« Vente de viande d'agneau ».

Vente directe Producteur
Contacter M. Olivier Renoult, Éleveur-Producteur.
Tél. : 06 73 87 27 14

